Huy, le 10 novembre 2026.

Département RH

RECRUTEMENT EXTERNE D'UN AGENT TECHNIQUE DESSINATEUR (H/F/X) A TEMPS PLEIN AU SEIN DU DÉPARTEMENT TECHNIQUE ET ENTRETIEN DE LA VILLE DE HUY.

Employeur	Ville de Huy
Département/Service	Département Technique et Entretien – Bureau d'études
Poste	Agent technique dessinateur (niveau 2 - CTSS)
Régime de travail	Temps plein
Contrat de travail	À durée indéterminée

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES SPÉCIFIQUES LIÉES À LA FONCTION (*)

- Réaliser des plans et des métrés pour la réalisation des travaux d'entretien de voirie et de bâtiment ;
- Participer et effectuer les relevés des installations existantes, élaborer l'avant-projet et réaliser le projet sous la responsabilité du chef du bureau technique ;
- Assurer la mise au net de tous les travaux de dessin y relatifs ;
- Gérer les plans informatisés.

PROFIL

Être titulaire d'un diplôme de l'Enseignement secondaire supérieur à orientation technique construction et travaux publics, dessin de construction ou DAO ou assimilées, délivrés par les écoles secondaires belges ou reconnus en Fédération Wallonie-Bruxelles

BARÈME

Barème communal de niveau 2 – Échelle D7
Traitement annuel brut non indexé de 17.275,71€ sans ancienneté,
Soit 3.178,73 € mensuel brut indexé au 01.09.2026

Possibilité de valoriser l'ancienneté, à concurrence de maximum 6 ans dans le secteur privé en lien avec la fonction et l'entièreté du secteur public.

COMMENT POSTULER ?

Adresser votre dossier de candidature – lettre de motivation, Curriculum vitae, copie du diplôme et extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois, pour le **30 novembre 2026** au plus tard ; à l'adresse suivante :

Le Département des Ressources Humaines de la Ville de Huy est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation du recrutement auprès du Responsable du Département, M. Johan CHILOT - 085/21.78.21 ext.400 - johan.chilot@huy.be.

(*) Le descriptif détaillé du poste se trouve sur la page « *Accueil "/ "Ma Commune" /" Services communaux" /" Ressources humaines"* » du site web de la Ville de Huy www.huy.be.

/!\ Il ne sera pas tenu compte des dossiers incomplets à la date de clôture des candidatures et des candidatures déposées après la date de clôture des candidatures.

La correspondance doit être adressée, sans indication de nom, au Collège Communal de la Ville de Huy ou au Bourgmestre de la Ville de Huy, à l'adresse suivante :
Ville de Huy – Département Ressources humaines - Grand'Place 1, 4500 Huy
Tél. : 085/21 78 21 - E-mail : johan.chilot@huy.be - www.huy.be